

Coffee Time :

un gestionnaire parisien de pointe

Créée en 1996, la société Coffee Time effectue le dépôt gratuit de distributeurs automatiques dans les entreprises de toutes tailles en Ile de France et en assure la gestion complète. Une activité qu'elle se propose de faire partager à des personnes entreprenantes sur la province. Explications de son dirigeant, Patrick Brillant.



Patrick Brillant

Quel matériel installez-vous chez vos clients ?

Des machines à café Lavazza à capsules pour les petites structures jusqu'aux plus gros distributeurs dans les grandes firmes, avec un approvisionnement orienté actuellement vers les produits du commerce équitable.

Votre société connaît une croissance régulière...

... et contrôlée car nous souhaitons conserver une taille humaine : notre effectif s'élève à 13 personnes mais nous faisons partie des 10% des gestionnaires les plus importants en Ile de France en termes de chiffre d'affaires. Cette taille nous permet d'être à l'écoute tant du client que du personnel. Dans la DA, seule une équipe de professionnels sérieux permet de garder les clients. Aussi j'accorde à mon équipe respect et confiance.

Votre appartenance à la Chambre Syndicale de la Distribution Automatique est une référence...

Cela nous permet d'être au fait de l'actualité de la profession pour un service toujours de pointe. D'autre part, nos clients bénéficient de produits haut de gamme, du meilleur rapport qualité-prix, et d'une intervention dans les quatre heures en cas de panne. Pour le tester, le distributeur leur est proposé pendant un mois gratuitement et sans engagement.

L'extension de Coffee Time sur la province

Coffee Time ne souhaite pas se développer en dehors de la région parisienne mais propose une forme de franchise tout en conservant son emploi...

Je souhaite offrir la possibilité de revenus complémentaires conséquents à des personnes bien intégrées dans des villes de province qui, faisant jouer leur relationnel, pourront trouver facilement quelques clients pour installer chez eux un distributeur et en assurer la gestion. Ces personnes peuvent conserver leur emploi et n'ont pas besoin de créer leur propre entreprise tant que leur CA annuel est inférieur à 75 000 €.

Quel soutien logistique leur apportez-vous ?

Ayant moi-même une expérience de 20 ans dans la DA, je leur apporte, outre le choix du matériel, des monnayeurs et des produits (je leur conseille ceux du commerce équitable pour faire la différence), une formation technique sur les distributeurs et, en cas de problèmes, un soutien permanent à Paris.

Contactez Coffee Time...

24, rue d'Armaillé - 75017 Paris
Tél. : 01 44 09 02 32
www.coffeetime.fr